

**Assemblée générale**

Distr. générale  
12 octobre 2000  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-cinquième session****Demande d'inscription d'une question additionnelle  
à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session****Paix, sécurité et réunification dans la péninsule coréenne**

**Lettre datée du 6 octobre 2000, adressée au Président  
de l'Assemblée générale par les Représentants permanents  
auprès de l'Organisation des Nations Unies des pays suivants :**  
**Afrique du Sud, Argentine, Australie, Autriche, Belize, Brésil,**  
**Cambodge, Canada, Chili, Chine, Chypre, Côte d'Ivoire,**  
**Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie,**  
**Fidji, Finlande, France, Indonésie, Irlande, Italie, Japon,**  
**Luxembourg, Malaisie, Maldives, Maroc, Mongolie, Myanmar,**  
**Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée,**  
**Pérou, Philippines, République de Corée, République**  
**démocratique populaire lao, République populaire démocratique**  
**de Corée, République tchèque, Roumanie, Singapour, Suède,**  
**Swaziland, Thaïlande, Turquie, Ukraine et Viet Nam**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, nous avons l'honneur de demander l'inscription à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale d'une question additionnelle intitulée « Paix, sécurité et réunification dans la péninsule coréenne ». Nous recommandons que la question soit examinée en plénière pendant la partie principale de la cinquante-cinquième session.

Conformément à l'article 20 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, nous joignons à la présente lettre un mémoire explicatif (annexe I) et un projet de résolution (annexe II).

Le Représentant permanent de l'Afrique du Sud  
(Signé) Dumisani Shadrack **Kumalo**

Le Représentant permanent de l'Argentine  
(Signé) Arnaldo M. **Listre**

Le Représentant permanent de l’Australie  
(Signé) Penny A. **Wensley**

Le Représentant permanent de l’Autriche  
(Signé) Gerhard **Pfanzelter**

Le Représentant permanent de Belize  
(Signé) Stuart W. **Leslie**

Le Représentant permanent du Brésil  
(Signé) Gelson **Fonseca, Jr.**

Le Représentant permanent du Cambodge  
(Signé) **Ouch** Borith

Le Conseiller auprès de la Mission  
permanente du Canada  
(Signé) Michel **Duval**

Le Représentant permanent du Chili  
(Signé) J. Gabriel **Valdés**

Le Représentant permanent de la Chine,  
Chargé d’affaires par intérim  
(Signé) **Shen** Guofang

Le Représentant permanent de Chypre  
(Signé) Sotirios **Zackheos**

Le Représentant permanent de la Côte d’Ivoire  
(Signé) Claude Stanislas **Bouah-Kamon**

Le Représentant permanent de l’Égypte  
(Signé) Ahmed **Aboulgheit**

Le Représentant permanent de l’Espagne  
(Signé) Inocencio F. **Arias**

Le Représentant permanent  
des États-Unis d’Amérique  
(Signé) Richard C. **Holbrooke**

Le Représentant permanent de la Fédération de Russie  
(Signé) Sergey V. **Lavrov**

Le Représentant permanent de Fidji  
(Signé) Amraiya **Naidu**

Le Représentant permanent de la Finlande  
(Signé) Marjatta **Rasi**

Le Représentant permanent de la France  
(Signé) Jean-David **Levitte**

Pour le Représentant permanent de l’Indonésie  
(Signé) Makarim **Wibisono**

Le Représentant permanent de l’Irlande  
(Signé) Richard **Ryan**

- Le Représentant permanent de l'Italie  
(Signé) Sergio **Vento**
- Le Représentant permanent du Japon  
(Signé) Yukio **Satoh**
- Le Représentant permanent du Luxembourg  
(Signé) Hubert **Wurth**
- Le Représentant permanent de la Malaisie  
(Signé) **Hasmy** Agam
- Le Représentant permanent des Maldives  
(Signé) Hussain **Shihab**
- Le Représentant permanent du Maroc  
(Signé) Ahmed **Snoussi**
- Le Représentant permanent de la Mongolie  
(Signé) Jargalsaikhany **Enkhsaikhan**
- Le Représentant permanent du Myanmar  
(Signé) Win **Mra**
- Le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande  
(Signé) Michael John **Fowles**
- Le Représentant permanent d'Oman  
(Signé) Fuad Mubarak **Al-Hinai**
- Le Représentant permanent du Pakistan  
(Signé) Shamshad **Ahmad**
- Le Représentant permanent de la  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
(Signé) Peter Dickson **Donigi**
- Pour le Représentant permanent du Pérou  
(Signé) Jorge Luis **Valdez Carrillo**
- Le Représentant permanent des Philippines  
(Signé) Felipe H. **Mabilangan**
- Le Représentant permanent de la  
République de Corée  
(Signé) **Sun** Joun-Yung
- Le Représentant permanent de la  
République démocratique populaire lao  
(Signé) Aloumkèo **Kittikhoun**
- Le Représentant permanent de la  
République populaire démocratique de Corée  
(Signé) **Li** Hyong Chol
- Le Représentant permanent de la République tchèque  
(Signé) Vladimir **Galuška**

Le Représentant permanent de la Roumanie  
(*Signé*) Sorin D. **Ducaru**

Le Représentant permanent de Singapour  
(*Signé*) Kishore **Mahbubani**

Le Représentant permanent de la Suède  
(*Signé*) Jean-Pierre Olov **Schori**

Le Conseiller auprès de la Mission permanente  
du Swaziland  
(*Signé*) Clifford Sibusiso **Mamba**

Le Représentant permanent de la Thaïlande  
(*Signé*) Asda **Jayanama**

Le Représentant permanent de la Turquie  
(*Signé*) Mehmet Umit **Pamir**

Le Représentant permanent de l'Ukraine  
(*Signé*) Volodymyr Yu. **Yel'chenko**

Le Représentant permanent du Viet Nam  
(*Signé*) **Nguyen Thanh Chau**

## Annexe I

### Mémoire explicatif

La réunion au sommet intercoréenne qui a eu lieu à Pyongyang au mois de juin 2000 et l'annonce de la déclaration conjointe, la première de ce genre depuis la division de la Corée, sont d'une importance historique en ce qu'elles témoignent de l'amélioration des relations intercoréennes et ouvrent la voix à une réunification pacifique. Depuis le sommet, les deux parties se sont activement employées à appliquer la déclaration conjointe ainsi que d'autres accords.

Les événements encourageants qui se produisent actuellement dans la péninsule coréenne contribueront beaucoup à la paix et la sécurité internationales conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Les Coprésidents du Sommet du Millénaire ont publié, le 6 septembre 2000, une déclaration dans laquelle ils se félicitaient du sommet intercoréen et des mesures prises pour y donner suite. Pendant le Sommet du Millénaire et à la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, un nombre considérable de dirigeants d'États Membres ont appuyé sans réserve le sommet intercoréen et la déclaration conjointe. C'est dire que l'évolution qui se produit actuellement dans la péninsule coréenne suscite l'approbation générale.

Dans ces conditions, une résolution adoptée par l'Assemblée générale pour appuyer le sommet intercoréen et la déclaration conjointe encouragerait beaucoup les efforts qui sont déployés pour instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne et réunir les deux pays et contribuerait en outre à renforcer la paix et la sécurité dans le reste du monde.

C'est pourquoi nous avons décidé de demander conjointement l'inscription à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale d'une question additionnelle intitulée « Paix, sécurité et réunification dans la péninsule coréenne » et de soumettre un projet de résolution dans lequel l'Assemblée générale accueillerait avec satisfaction et approuverait le sommet intercoréen et la déclaration conjointe intercoréenne et engagerait les deux pays à appliquer pleinement cette dernière. Compte tenu de la nature de la question, il est demandé qu'elle soit examinée en plénière.

## Annexe II

### Projet de résolution

#### Paix, sécurité et réunification dans la péninsule coréenne

*L'Assemblée générale,*

*Réaffirmant* les buts et principes de la Charte des Nations Unies concernant le maintien de la paix et de la sécurité internationales,

*Convaincue* que le dialogue et la coopération entre les deux Corées sont essentiels pour consolider la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et qu'ils contribuent en outre à la paix et à la stabilité dans la région et au-delà, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies,

*Considérant* que la réunion au sommet historique qui a eu lieu à Pyongyang au mois de juin 2000 entre les dirigeants de la République démocratique populaire de Corée et la République de Corée et leur déclaration conjointe représentent une avancée considérable dans les relations intercoréennes et pourraient mener à la réunification pacifique des deux pays,

*Notant avec satisfaction* les changements encourageants qui se produisent dans la péninsule coréenne à la suite du sommet intercoréen,

*Rappelant* la déclaration faite le 6 septembre 2000 par les Coprésidents du Sommet du Millénaire dans laquelle ils se félicitaient du sommet intercoréen et des mesures prises pour y donner suite<sup>1</sup>,

1. *Accueille avec satisfaction et approuve* le sommet intercoréen et la déclaration conjointe adoptée le 15 juin 2000 par les dirigeants de la République démocratique populaire de Corée et de la République de Corée;

2. *Engage* la République démocratique populaire de Corée et la République de Corée à continuer à appliquer pleinement et de bonne foi la déclaration conjointe et les autres accords conclus entre les deux parties, consolidant ainsi la paix dans la péninsule coréenne et posant des bases solides en vue d'une réunification pacifique;

3. *Invite* les États Membres à appuyer et à soutenir, selon qu'il conviendra, le processus de dialogue, de réconciliation et de réunification en cours entre les deux pays de façon à ce qu'il contribue à la paix et à la sécurité dans la péninsule coréenne et dans le monde dans son ensemble.

---

<sup>1</sup> Voir A/55/PV.4.